

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GENERALE
A/35/166
S/13874
4 avril 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-cinquième session
Point 26 de la liste préliminaire^x
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Trente-cinquième année

Lettre datée du 3 avril 1980 adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la lettre qui vous a été adressée par le Représentant permanent de la Jordanie le 28 mars 1980 [A/35/158], également distribuée sous la forme d'une lettre au Président du Conseil de sécurité (S/13868), et où il mentionne ce qu'il appelle "un établissement d'enseignement bien connu" à Abu Dis.

L'"établissement d'enseignement bien connu" en question a ouvert ses portes l'année dernière. Il comprend en tout et pour tout une seule classe de 36 étudiants.

Il y a aujourd'hui en Judée et en Samarie 13 établissements d'enseignement supérieur - dont trois universités, cinq écoles normales, trois collèges d'études islamiques, un collège d'études pré médicales et une école polytechnique. Ces établissements comptent 6 000 étudiants. Le nombre de places disponibles dans ces établissements excède le nombre de candidatures, et quiconque souhaite y suivre des études peut y être admis s'il possède les titres requis.

Cela étant, les autorités n'ont pas vu de raison de maintenir un établissement à classe unique avec 36 étudiants, qui drainerait à Abu Dis des crédits non négligeables, et ce d'autant moins qu'à un peu plus de 8 km de là, à Bethléem, se trouve une université assurant un enseignement complet.

A cet égard, il est utile de rappeler que sous l'occupation jordanienne, de 1948 à 1967, il n'y avait pas d'université en Judée et en Samarie, et que les autorités d'occupation jordanienne n'avaient voulu octroyer le statut d'université à aucun des établissements qui en faisaient la demande. En revanche, sous l'administration israélienne, depuis 1967, de grands progrès ont été réalisés dans le domaine de l'enseignement, ainsi qu'il ressort de ce qui précède.

^x A/35/50.

Israël continuera d'encourager et d'appuyer le développement d'établissements d'enseignement supérieur en Judée et en Samarie et ne se laissera pas détourner de ce dessein par la propagande que la Jordanie diffuse à l'Organisation des Nations Unies, avec une malveillance dont témoigne d'ailleurs le fait d'affubler du titre de maire de Jérusalem un quidam qui n'y a nul droit. Le maire de Jérusalem, comme nul ne l'ignore, est M. Teddy Kollek.

Il convient également de rappeler que la Jordanie est un pays qui se considère comme étant en guerre avec Israël. C'est dans cette perspective qu'il faut lire la dernière lettre du représentant de l'Etat arabe palestinien de Jordanie, où dès lors on discernera sans peine une tentative après tant d'autres pour faire de l'Organisation des Nations Unies, de ses moyens et de ses mécanismes, les instruments de la guerre politique sans frein que la Jordanie s'acharne à mener contre Israël.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 26 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM

